

Feuille Paroissiale



Lectures de ce dimanche

Livre d'Isaïe 55, 1-11

1ère lettre de St Jean 5, 1-9

Évangile de St Marc 1, 7-11

Le mot de notre curé

Ce dimanche nous célébrons le baptême du Christ qui clôture le temps de Noël. À partir de lundi, nous serons dans le temps dit "ordinaire" avec la couleur verte qui va prédominer.

Depuis quelques années, nous avons l'habitude d'inviter les parents qui ont fait baptiser leurs enfants dans l'année à venir à la messe de 11 heures à Notre Dame. Après un temps d'accueil, nous leur faisons visiter la basilique avant la messe puis, après la célébration, les photos des enfants baptisés étaient mises sur un grand panneau habituellement posé dans la chapelle des fonds baptismaux. Cette année, nous ne pouvons malheureusement pas le faire.

Je rappelle que le baptême est le premier sacrement, celui qui nous donne la vie avec Dieu, la force pour résister au mal et nous procure la qualité de fils/fille de Dieu. Et cela, nous le sommes pour toujours.

Le baptême est aussi la porte ouverte pour recevoir les autres sacrements d'initiation que sont l'Eucharistie et la Confirmation auxquels s'ajoute bien entendu la Réconciliation.

Le baptême peut être reçu à tout âge. Ainsi la déchristianisation de notre pays a des conséquences heureuses : de plus en plus d'adultes demandent à recevoir les trois sacrements de l'initiation. Enfin, durant la semaine de prière pour l'unité des chrétiens, le baptême et le Notre Père seront les deux éléments centraux pour prier ensemble.

"France, qu'as-tu fait de ton baptême ?" disait Saint Jean-Paul II lors de son premier voyage en France. Posons-nous aussi cette question toujours d'actualité.

Ces deux dernières semaines ont été célébrées les obsèques de :

Michel TORTOCHAUT

Michel BOUGÉ

Pierre DUVILLARD

Suzanne CANET

Bénigne SIMARD

Georges CHEY

Maurice FOURNIER

Secrétariat paroissial
4 impasse Notre Dame
21200 BEAUNE
Tel. 03 80 26 22 70
ndbeaune@orange.fr

www.paroisse-beaune.org

Ouvert le lundi de 14h à 18h,
du mardi au vendredi de 9h à 12h,
et de 14h à 18h (16h le vendredi),
les 2ème et 4ème samedis du mois de 10h à 12h
(sauf vacances scolaires)

Père Yves Frot

Le baptême du Seigneur

Dieu éternel et tout-puissant,
quand le Christ fut baptisé
dans le Jourdain,
et que l'Esprit Saint reposa sur lui,
tu l'as désigné
comme ton Fils bien-aimé.
Accorde à tes enfants adoptifs,
nés de l'eau et de l'Esprit,
de se garder toujours
dans ta sainte volonté.
Par Jésus Christ, ton Fils,
notre Seigneur et notre Dieu,
qui règne avec toi et le Saint Esprit
pour les siècles des siècles. Amen !



Couvre-feu :

Tous les horaires de messes du samedi soir seront suspendus en cas de couvre-feu. Nous vous invitons à consulter notre site dans la semaine : paroisse-beaune.org

Semaine de l'unité des chrétiens

La semaine débutera le lundi 18 janvier et se terminera le samedi 23 janvier. Une veillée de prière est prévue le lundi 18 janvier à 18h30 à St Nicolas avec la participation de l'ACAT. **Elle sera reportée en cas de couvre-feu.**

SECTEUR DES 12 CLOCHERS

Messes :

Samedi 16 janvier à 18h30 à Levernois **sauf en cas de couvre-feu.**

Dimanche 17 janvier à 10h30 à Corberon.

Réunion EAP : Mercredi 13 janvier à 14h30 à Sainte Marie la Blanche.

SECTEUR DES 5 CLOCHERS

Messes :

Dorénavant toutes les messes seront célébrées à Bligny les Beaune et dans aucune autre église du secteur.

Tous les jeudis à 9h à Bligny les Beaune hors vacances scolaires.

Tous les dimanches à 11h.

Permanence à Bligny les Beaune : le 1er mercredi du mois à partir de 18h hors vacances scolaires **sauf en cas de couvre-feu.**

SANCTUAIRE DE L'ENFANT-JÉSUS

Confessions : Tous les mardis de 17h15 à 18h15.

Toutes les messes sont célébrées maintenant dans l'ancien chœur, entrée par le 14 rue de Chorey.

Tous les dimanches à 8h30 messe et à 18h00 Vêpres et Petite Couronne.

Lundi 11 au vendredi 15 janvier

17h50 Vêpres 18h10 Petite Couronne

Samedi 16 janvier

10h partage de la Parole de Dieu.

17h30 Chapelet, Vêpres, Salve.

Bien entendu, toutes les horaires du soir au Sanctuaire seront modifiés en cas de couvre-feu.